



T 1

Rapport trimestriel

Premier trimestre terminé
le 31 mars 2009

Faits saillants financiers

Trimestres terminés les 31 mars

(en milliers de dollars US, sauf les données par action)
(non vérifiés)

	2009	2008
	\$	\$
Chiffre d'affaires net	43,5	79,4
Perte d'exploitation	(14,4)	(10,8)
Perte nette	(25,9)	(9,6)
Résultat par action		
De base et dilué	(0,71)	(0,26)

Bourse

Bourse de Toronto : MB

Actions en circulation

(au 31 mars 2009)
36 612 202 actions ordinaires

Historique de négociation

TSX	(\$ CA)
	T1 2009
Haut :	1,70 \$
Bas :	0,36 \$
Cours de clôture :	0,48 \$
Volume moyen :	322 716

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon
1-800-387-0825

Relations avec les investisseurs

Eric Phaneuf, Vice-président développement des affaires
(514) 333-3339 poste 2538
Courriel : info_invest@megabrands.com

Eric Laniel, Gestionnaire trésorerie et relations avec les investisseurs
(514) 333-3339 poste 2620
Courriel : info_invest@megabrands.com

MEGA

Rapport de gestion Premier trimestre terminé le 31 mars 2009

Le présent rapport de gestion de MEGA Brands Inc. (anciennement Mega Bloks Inc.) et de ses filiales (ci-après « MEGA Brands » ou la « Société ») doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés non vérifiés et les notes afférentes pour les périodes intermédiaires terminées les 31 mars 2009 et 2008 ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Les informations financières contenues dans ce rapport de gestion et dans ces états financiers ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») prescrits par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Le présent rapport de gestion reflète la situation en date du 13 mai 2009.

Tous les chiffres figurant dans ce rapport de gestion sont en dollars américains (monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation), sauf mention contraire. Partout dans ce rapport de gestion, le nom « MEGA Brands America » renvoie à Rose Art Industries, Inc., à Warren Industries, Inc. et à leurs filiales respectives, telles qu'elles étaient au moment de leur acquisition.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés qui reflètent les attentes actuelles de la Société à l'égard de ses résultats d'exploitation, son rendement et ses réussites futurs. Ils constituent des énoncés prospectifs et reflètent les convictions de la direction en date de ce rapport. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes de nature prospective tels que « pourrait », « fera », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou la tournure négative de ces termes, ou encore des variations de ceux-ci ou d'autres termes similaires.

Les lecteurs sont avisés, par conséquent, de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les prévisions sur lesquels ils se fondent se concrétiseront. Par essence, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, ainsi que des risques et incertitudes, connus et inconnus, de nature générale et particulière, qui accroissent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés de nature prospective ne se réalisent pas. Ceci pourrait faire en sorte que le rendement et les résultats financiers réels de la Société au cours de périodes futures diffèrent considérablement du rendement ou des résultats futurs estimés ou projetés dont il est question, de façon explicite ou implicite, dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que le rendement ou les résultats financiers réels diffèrent considérablement des résultats historiques et des résultats actuellement estimés ou projetés sont les suivants :

- › l'incidence de la conjoncture économique générale ;
- › l'habilité de la Société à atténuer les risques d'exploitation et d'illiquidité ;
- › la fluctuation des taux de change ;
- › l'habilité de la Société à développer des nouveaux produits ;
- › la difficulté à prévoir les préférences des consommateurs et l'acceptation des nouveaux produits ;
- › les risques liés aux litiges ;
- › les risques liés à la responsabilité du fait du produit et aux rappels de produits ;
- › les risques inhérents aux activités internationales d'exploitation de la Société ;
- › l'habilité de la Société à se procurer une couverture d'assurance adéquate ;
- › la dépendance de la Société à l'égard d'un nombre restreint de clients importants ;
- › les risques liés à la clientèle et au crédit ;
- › les fluctuations des prix de la résine plastique et des autres matières premières utilisées par la Société ;
- › la saisonnalité des secteurs Jouets et Papeterie ;
- › l'habilité de la Société à maintenir les produits sous licence ; et
- › les risques liés à la structure organisationnelle de la Société pour fins fiscales.

Pour de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que le rendement et les résultats réels de la Société soient considérablement différents de ses résultats historiques et/ou des prévisions actuelles, veuillez consulter la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Ce document est disponible sur SEDAR.



Aperçu de la société

MEGA Brands conçoit, fabrique et commercialise des jouets et des produits de papeterie de haute qualité. La Société, dont le siège social est situé à Montréal, compte plus de 1,500 salariés, des bureaux, des installations de fabrication et des centres de distribution dans 14 pays. Les produits de la Société sont vendus dans plus de 100 pays.

La Société exerce ses activités dans deux secteurs géographiques, Amérique du Nord et International, et elle axe ses activités de vente et de commercialisation sur deux gammes de produits.

- › La gamme Jouets comprend les jouets de construction MEGA BLOKS^{MD} pour enfants d'âge préscolaire et les garçons de cinq ans et plus, les jouets de construction MAGNEXT^{MC} pour enfants de six ans et plus et les jeux de société et les casse-tête MEGA^{MC} pour les familles.
- › La gamme Papeterie et jeux d'activités comprend les produits reliés au dessin (crayons à dessiner, crayons de couleurs, surligneurs et feutres), vendus principalement sous la marque ROSE ART^{MD}, les instruments pour écrire (stylos, portemines et crayons à mine), vendus surtout sous les marques ROSE ART, SRX^{MD} et USA GOLD^{MD}, les tableaux blancs ou tableaux en liège, les classeurs à compartiments et les accessoires, vendus essentiellement sous la marque BOARD DUDES^{MD}, et les ensembles de bricolage et de dessin et de jeux d'activités de la marque ROSE ART.

Stratégie et objectifs

Innovation en matière de produits

L'innovation en matière de produits est le facteur clé du succès dans l'industrie des jouets et le principal moteur de la croissance du chiffre d'affaires. La Société renouvelle à chaque année environ 30 à 40 % de ses produits vendus l'exercice précédent avec de nouvelles gammes de produits et l'ajout, l'amélioration et le remplacement de gammes existantes. La Société répond à cette nécessité concurrentielle en investissant de 3 % à 4 % du chiffre d'affaires dans la conception de nouveaux produits, l'ingénierie, le prototypage et la mise au point.

Acquisition stratégique de licences

Les produits faisant l'objet d'une licence sont un complément aux initiatives de conception de produits à l'interne. La Société mise sur des marques stables, toujours populaires et qui peuvent éventuellement enrichir ses gammes de produits et stimuler la croissance du chiffre d'affaires. Les gammes de produits 2009 de la Société mettent en vedette des jouets basés sur des ententes de licence avec *Nickelodeon & Viacom Consumer Products*, *Marvel Enterprises Inc.*, *Microsoft Game Studios*, *WILDBRAIN*, *BBC Worldwide*, ainsi qu'avec d'autres concédants.

Diversification géographique

L'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) constitue le principal marché de la Société, représentant 66 % du chiffre d'affaires consolidé en 2008, comparativement à 67 % en 2007. La pénétration des marchés internationaux a toujours été un élément moteur de la stratégie de croissance de la marque de commerce MEGA BLOKS. La Société vend ses jouets dans plus de 100 pays, appuyée par son propre réseau de commercialisation et de vente, des partenariats et des concessions couvrant le marché mondial. Le chiffre d'affaires international a compté pour 34 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société en 2008, en comparaison de 33 % en 2007.

Programme d'amélioration de la valeur

La Société poursuit la mise en œuvre de son Programme d'amélioration de la valeur (le « PAV ») grâce auquel elle avait réduit ses frais de 34,0 M\$, sur une base annuelle, jusqu'à la fin de février 2009. La Société a également diminué de façon importante ses stocks et ses besoins en fonds de roulement. Des mesures additionnelles associées au PAV seront prises en 2009 en vue de réduire davantage les frais, les stocks et les besoins en fonds de roulement.

Événements récents

Le 1^{er} avril 2009, la Société a signé une entente de dispense et de modification (le « septième amendement ») à l'Entente de crédit, apportant certains changements aux conditions de ses facilités de crédit échéant en 2012. Ces modifications comprennent notamment la dispense du ratio de BAIIA minimal cumulatif pour les trimestres terminés le 31 décembre 2008 et le 31 mars 2009 et l'assouplissement du ratio de BAIIA minimal cumulatif à 4,0 M\$ pour le trimestre se terminant le 30 juin 2009, à 24,0 M\$ pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2009 et à 37,0 M\$ pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2009. La Société doit atteindre un BAIIA minimal de 40,0 M\$ au cours des périodes de douze mois se terminant le 31 mars 2010 et le 30 juin 2010. À compter du 1^{er} juillet 2010, les clauses restrictives prévues aux ententes de crédit existantes seront à nouveau en vigueur. Le septième amendement prévoit aussi comme étant un événement de défaut toute variation négative de plus de 9,0 M\$ comparée aux prévisions de la Société des liquidités et des soldes de placements à court terme de fin de mois. Il impose également à la Société de respecter certaines restrictions et obligations additionnelles, dont une limitation portant sur la vente de certains actifs. L'amendement et la dispense diminuent



aussi la facilité de crédit renouvelable de la Société de 100,0 M\$ à 96,9 M\$, qui est le montant actuellement dû. Finalement, l'amendement comprend une augmentation des frais et des intérêts payables sur les facilités de crédit ainsi que d'autres frais payables selon certaines circonstances, en plus d'imposer à la Société certaines obligations de communication régulière de l'information.

Le 12 mai 2009, M. Daniel Motulsky a démissionné du conseil d'administration de la Société.



Principales informations financières

Le tableau ci-dessous présente les principales données tirées des états consolidés des résultats pour les trimestres terminés les 31 mars 2009 et 2008.

(en milliers de dollars US, sauf les données par action) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 mars			
	2009		2008	
	\$	% du chiffre d'affaires net	\$	% du chiffre d'affaires net
Chiffre d'affaires net	43 533	100,0	79 392	100,0
Coût des produits vendus	31 990	73,5	51 589	65,0
Marge brute	11 543	26,5	27 803	35,0
Frais de marketing et de publicité	2 138	4,9	3 951	5,0
Frais de recherche et de développement	3 019	6,9	4 550	5,7
Autres frais de vente, de distribution et d'administration	18 250	41,9	27 558	34,7
Frais de litige	1 256	2,9	1 142	1,4
Perte de change	1 245	2,9	1 355	1,7
Perte d'exploitation	(14 365)	(33,0)	(10 753)	(13,5)
Charge d'intérêts et autres charges	11 833	27,2	6 401	8,1
Pertes avant impôts sur les bénéfices	(26 198)	(60,2)	(17 154)	(21,6)
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(280)	(0,6)	(7 506)	(9,5)
Perte nette	(25 918)	(59,5)	(9 648)	(12,2)
Résultat par action				
De base et dilué	(0,71)		(0,26)	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base et dilué	36 612 202		36 594 760	

Le tableau ci-dessous présente les principales données en dollars canadiens pour les périodes intermédiaires terminées les 31 mars 2009 et 2008 à titre d'information supplémentaire à l'intention des investisseurs canadiens :

Données en dollars canadiens ¹⁾

(en milliers de dollars CA, sauf les données par action) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Chiffre d'affaires net	54 860	100 050
Perte	(32 662)	(12 158)
Résultat par action		
De base	(0,89)	(0,33)
Dilué	(0,89)	(0,33)

¹⁾ Les données financières en dollars US sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 mars 2009, soit 1,2602 \$ CA pour 1,00 \$ US, selon le principe de la conversion de convenance.



Résultats d'exploitation

Chiffre d'affaires net

Conformément aux attentes de la Société, le chiffre d'affaires net du premier trimestre de 2009 a diminué de 45 % pour s'établir à 43,5 M\$, en comparaison de 79,4 M\$ pour la période correspondante de l'an dernier. Le chiffre d'affaires était en baisse pour les deux gammes de produits de la Société.

Le chiffre d'affaires net provenant de la gamme de produits Jouets a diminué de 50 %, à 23,4 M\$, comparativement à 47,2 M\$ au premier trimestre de 2008. Le chiffre d'affaires était à la baisse pour toutes les catégories à l'exception des jeux et casse-tête. Sur une base relative, la baisse du chiffre d'affaires provenant des jouets de construction dans la catégorie Préscolaire a été moins importante en pourcentage que celui des catégories Garçons de 5 ans et plus et des jouets de construction magnétiques.

Le chiffre d'affaires net provenant du secteur Papeterie et jeux d'activités a connu un déclin de 38 % pour s'établir à 20,1 M\$, en comparaison de 32,2 M\$ au cours du premier trimestre du dernier exercice. Le chiffre d'affaires a baissé dans toutes les catégories de produits. Cependant, la chute du chiffre d'affaires de la catégorie tableaux et accessoires a été moins prononcée en termes de pourcentage que celui des autres catégories.

Le chiffre d'affaires net provenant de l'Amérique du Nord a diminué de 38 % en s'établissant à 32,1 M\$, comparativement à 52,1 M\$ au premier trimestre de 2008. Le chiffre d'affaires net provenant de l'International a fléchi de 58 % pour atteindre 11,4 M\$, en comparaison de 27,3 M\$ au premier trimestre de 2008. Le chiffre d'affaires net provenant de l'International représentait 26 % du chiffre d'affaires net consolidé au premier trimestre de 2009, comparativement à 34 % au premier trimestre de 2008.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus a baissé à 32,0 M\$, en comparaison de 51,6 M\$ au premier trimestre de 2008. Cette diminution s'explique par le faible niveau d'activités, ce qui concorde à la baisse du chiffre d'affaires.

Marge brute

La marge brute était de 11,5 M\$, comparativement à 27,8 M\$ au premier trimestre de 2008. La marge brute a diminué à 26 % du chiffre d'affaires, en comparaison de 35 % au premier trimestre de 2008, principalement en raison de la baisse du chiffre d'affaires ainsi que de la composition moins favorable de la gamme des produits vendus, résultat des livraisons plus élevées dans les catégories de produits à faibles marges.

Charges d'exploitation

Les frais de marketing et de publicité ont diminué à 2,1 M\$, en comparaison de 4,0 M\$ au premier trimestre de 2008. Cette baisse est conséquente au fléchissement du chiffre d'affaires.

Les frais de recherche et de développement ont baissé à 3,0 M\$ comparativement à 4,6 M\$ au premier trimestre de 2008. Cette baisse reflète la réduction des coûts de base à la suite de la mise en œuvre des mesures du PAV, ainsi que le calendrier de lancement des nouveaux produits.

Les autres frais de vente, de distribution et d'administration ont diminué à 18,3 M\$, en comparaison de 27,6 M\$ au premier trimestre de 2008. La diminution de ces frais reflète la baisse des frais de vente et de distribution découlant du fléchissement du chiffre d'affaires.

Perte d'exploitation

En raison de ce qui précède, la perte d'exploitation s'établissait à 14,4 M\$, comparativement à 10,8 M\$ pour le premier trimestre de 2008. Selon les gammes de produits, la perte d'exploitation était de 10,3 M\$ pour les Jouets et de 4,1 M\$ pour la Papeterie et jeux d'activités et, par secteur géographique, la perte d'exploitation était de 1,9 M\$ en Amérique du Nord et de 12,5 M\$ à l'International.

Charges hors exploitation

La charge d'intérêts a augmenté à 11,8 M\$, en comparaison de 6,4 M\$ pour le premier trimestre de 2008, principalement en raison des taux d'intérêt plus élevés sur les facilités de crédit de la Société, des emprunts plus élevés en vertu de la facilité de crédit renouvelable, ainsi que les intérêts payés sur les débetures convertibles émises au troisième trimestre de 2008.

Impôts sur les bénéfices

Le recouvrement d'impôts sur les bénéfices s'est établi à 0,3 M\$, comparativement à un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 7,5 M\$ au premier trimestre de 2008. Le taux d'imposition utilisé pour établir la charge d'impôts des résultats



trimestriels correspond aux taux d'imposition effectif estimatif de chaque entité de la Société. Le taux d'imposition effectif reflète la structure de la Société aux fins fiscales, de même que la structure financière établie à la suite de l'acquisition de MEGA Brands America.

Perte nette

La perte nette s'établissait à 25,9 M\$, soit 0,71 \$ par action sur une base diluée, en comparaison d'une perte de 9,6 M\$, soit 0,26 \$ par action sur une base diluée, au premier trimestre de 2008.

Actions en circulation

Au 13 mai 2009, 36 612 202 actions ordinaires étaient en circulation, représentant une valeur comptable totale de 308,7 M\$, et 2 447 945 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Actions en circulation

Au 13 mai 2009, un nombre total de 36 612 202 actions ordinaires étaient en circulation pour une valeur aux livres de 308,7 M\$ et 2 447 945 options sur actions étaient en cours.

Saisonnalité et fluctuations trimestrielles

Les résultats d'exploitation de la Société ont toujours fluctué considérablement d'un trimestre à l'autre, et la Société prévoit la même tendance pour les périodes à venir. Cette tendance s'accroît du fait que les grands détaillants arrivent aujourd'hui à mieux gérer leurs inventaires grâce aux systèmes de gestion des stocks fondés sur le principe du juste à temps. Les détaillants exigent que la Société leur fasse parvenir leurs produits plus près du moment où ils prévoient les vendre aux consommateurs, ce qui écourte les délais de production et exige de la Société qu'elle réponde plus rapidement aux demandes de ses clients.

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de tout autre trimestre à venir et ils ne peuvent être comparés qu'à ceux des trimestres correspondants des exercices antérieurs. Les deux premiers trimestres sont habituellement moins rentables, puisque le chiffre d'affaires net est alors à son plus bas niveau de l'exercice, tandis que les charges d'exploitation fixes restent relativement stables. Les besoins liés au fonds de roulement s'accroissent généralement tout au long des trois premiers trimestres à mesure que les stocks augmentent en prévision de la période de pointe. Cette saisonnalité a la même influence sur les résultats d'autres entreprises du secteur d'activités. En raison de ce facteur saisonnier, les flux de trésorerie pour un trimestre donné ne sont généralement pas représentatifs des flux de trésorerie de l'ensemble de l'exercice. Ainsi, la comparaison de l'état des flux de trésorerie à intervalle de douze mois est, en règle générale, plus pertinente qu'une comparaison avec la fin de l'exercice précédent.

Principales informations financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales informations financières trimestrielles des huit derniers trimestres :

(en milliers de dollars US, sauf les données par action) (non vérifiés)	T1-09	T4-08	T3-08	T2-08	T1-08	T4-07	T3-07	T2-07
Chiffre d'affaires net	43 533	101 040	160 860	106 385	79 392	128 819	184 105	121 486
<i>En pourcentage du chiffre annuel (%)</i>	-	22,6	35,9	23,8	17,7	25,1	35,8	23,6
Marge brute	11 543	(15 939)	58 868	34 755	27 803	28 691	35 826	47 290
Bénéfice d'exploitation (perte)	(14 365)	(252 959)	(127 758)	(2 378)	(10 753)	(34 917)	(5 069)	8 678
Bénéfice net (perte)	(25 918)	(323 301)	(122 140)	(3 572)	(9 648)	(66 160)	(11 028)	3 962
Résultat de base par action	(0,71)	(8,83)	(3,34)	(0,10)	(0,26)	(1,81)	(0,31)	0,12
Résultat dilué par action	(0,71)	(8,83)	(3,34)	(0,10)	(0,26)	(1,81)	(0,31)	0,12
Flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation	3 887	13 467	(46 708)	(17 770)	(43 315)	64 749	(10 882)	(39 439)



Bilans et situation financière

Aux 31 mars

(en milliers de dollars US)	2009	2008
(non vérifiés)	\$	\$
Fonds de roulement ¹⁾	83 084	86 927
Immobilisations corporelles	30 500	44 329
Total de l'actif	281 108	695 216
Dette à long terme	388 321	305 787

¹⁾ Le fonds de roulement correspond à l'excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme.

Depuis le 31 décembre 2008, il y a eu des changements importants aux débiteurs et aux crédeurs et charges à payer.

Les débiteurs ont reculé pour s'établir à 58,5 M\$ au 31 mars 2009, contre 104,6 M\$ au 31 décembre 2008, baisse qui s'explique surtout par la diminution du chiffre d'affaires au premier trimestre de 2009, ainsi que par les délais de paiements des clients.

Les crédeurs et charges à payer ont diminué à 53,5 M\$ au 31 mars 2009 en comparaison de 76,5 M\$ à la fin de 2008, baisse qui est attribuable à la réduction des achats de la Société ainsi qu'aux délais de paiements à ses fournisseurs.

Au 31 mars 2009, la dette à long terme totale de la Société, y compris la tranche à court terme, s'établissait à 388,3 M\$. La dette était constituée d'une somme de 250,9 M\$ représentant l'emprunt à terme B de la facilité de crédit qui vient à échéance en 2012, de 96,0 M\$ prélevés sur la facilité de crédit renouvelable, de 44,3 M\$ de débentures convertibles (déduction faite de la portion capitaux propres de 18,6 M\$ classée dans l'avoire des actionnaires) et de 0,4 M\$ dus en vertu de contrats de location-acquisition, déduction faite des frais de financement reportés de 3,3 M\$.

Au 31 mars 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 48,1 M\$, en comparaison de 49,4 M\$ au 31 décembre 2008.

Pour en savoir plus sur la situation financière de la Société, se reporter au tableau « Obligations contractuelles » à la page 10 de ce rapport de gestion.

Flux de trésorerie

Activités d'exploitation

Pour le premier trimestre de 2009, les flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation étaient de 3,9 M\$, en raison des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 25,0 M\$, principalement associées à la baisse des débiteurs. Au premier trimestre de 2008, une somme de 43,3 M\$ a été attribuée aux activités d'exploitation, en raison principalement des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 30,2 M\$, imputables surtout aux crédeurs.

Activités de financement

La Société a remboursé 2,3 M\$ de sa dette à long terme au premier trimestre de 2009, y compris le remboursement du solde de son emprunt à terme A de la facilité de crédit échéant en 2009. Au premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont atteint 43,6 M\$. Ils reflètent surtout un prélèvement de 48,5 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable de la Société.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au premier trimestre de 2009 se sont élevés à 2,9 M\$, en comparaison de 4,7 M\$ lors de la même période en 2008. La baisse est surtout attribuable à la diminution des sommes investies dans les moules.

Situation de trésorerie et sources de financement

Historiquement, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts à court terme contractés en vertu de sa facilité de crédit renouvelable ont été la principale source de liquidités de la Société. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pourraient diminuer en raison d'un fléchissement de la demande pour les produits de la Société que pourraient entraîner des facteurs tels qu'une conjoncture économique défavorable, des changements dans les préférences du public et des consommateurs, des changements relationnels liés à la confiance des principaux clients de la Société envers cette dernière et envers ses produits, et par la montée des coûts de fabrication et de distribution de ses produits. Les besoins en



capitaux de la Société sont principalement destinés au financement des stocks et des débiteurs, au service de la dette et aux dépenses en immobilisations pour la mise au point de nouvelles gammes de produits. En raison de la nature saisonnière du secteur des jouets et de celui de la papeterie, les besoins en fonds de roulement varient durant l'exercice. Les besoins en fonds de roulement s'accroissent généralement au cours des trois premiers trimestres à mesure que les stocks s'accumulent en prévision des périodes de pointe, à savoir le trimestre de juillet à septembre pour les gammes de produits Papeterie et jeux d'activités et le trimestre d'octobre à décembre pour les Jouets.

Au 31 mars 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 48,1 M\$. Il ne reste aucune capacité d'emprunt en vertu de la facilité de crédit renouvelable de la Société. Le septième amendement prévoit l'exigence d'atteinte d'un BAIIA minimal à la fin de chaque trimestre jusqu'au et incluant le 31 décembre 2009, comme suit :

- › Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2009, 4,0 M\$;
- › Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2009, 24,0 M\$;
- › Pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2009, 37,0 M\$.

Au cours des périodes de douze mois se terminant le 31 mars 2010 et le 30 juin 2010, la Société doit atteindre un BAIIA minimal de 40,0 M\$. Les engagements financiers plus restrictifs prévus à l'Entente de crédit existante seront à nouveau en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2010. En outre, à partir d'avril 2009, la Société doit détenir des liquidités et des soldes de placements à court terme minimaux en fin de mois.

Dans le respect de ces engagements, la Société a budgétisé une cible de BAIIA et de flux de trésorerie qu'elle devra atteindre. La direction croit que les budgets préparés pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2010 tiennent compte d'hypothèses raisonnables et qu'il est peu probable que les engagements financiers ne soient pas respectés au cours de cette période de douze mois. La concrétisation des résultats prévus exige cependant que la tendance à la baisse du chiffre d'affaires soit contenue, que les marges d'exploitation s'améliorent dans l'ensemble, en comparaison de l'exercice précédent, que les échéanciers de fabrication des produits et de réalisation du chiffre d'affaires soient respectés, que les synergies associées à la mise en place du PAV de la Société se réalisent, que les prix des résines de plastique et des autres matières premières demeurent stables, que le taux de change de la devise canadienne se maintienne à l'égard du dollar américain, et que l'appui des fournisseurs de la Société et leur viabilité soient assurés.

En raison de la saisonnalité de ses activités, il est possible que la Société connaisse une insuffisance de liquidités qui culminerait à la fin du troisième trimestre. La Société prévoit gérer cet enjeu principalement par une gestion renforcée du fonds de roulement. De plus, la Société a identifié des scénarios possibles qui pourraient permettre la monétisation de certains actifs et a identifié certaines autres sources de financement potentielles.

Ainsi, la Société affronte plusieurs risques pouvant avoir des répercussions importantes sur ses résultats d'exploitation et ses liquidités à venir. Bien que la direction ait planifié le déroulement de ses activités et identifié d'autres possibilités d'atténuation des risques d'exploitation et d'illiquidité, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'elle sera en mesure, si cela s'avérait nécessaire, de réaliser toutes les occasions d'affaires qu'elle a identifiées, ou certaines d'entre elles, pour s'assurer de liquidités suffisantes, et particulièrement si les conditions ou les événements diffèrent des attentes de la direction, des prévisions budgétaires de 2009 et du premier trimestre de 2010 de même que le déroulement prévu de ses actions. Conséquemment, il existe une incertitude considérable à l'effet que la Société puisse disposer de liquidités suffisantes, ou qu'elle soit en mesure de respecter ses engagements financiers au cours de la période de douze mois se terminant le 31 mars 2010. La Société n'est pas en mesure de prévoir les effets, s'il en est, de ces incertitudes et de l'incidence possible des ajustements à la valeur comptable de l'actif et du passif qui pourraient être importants, si elle ne disposait pas de liquidités suffisantes ou ne respectait pas ses clauses restrictives.

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à des risques d'importance diverse qui pourraient affecter sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques de croissance. Le processus de gestion des risques de la Société a pour principal objectif d'assurer que les risques soient correctement identifiés et que l'apport en capital soit adéquat à l'égard de ces risques. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous.

a) Risque d'illiquidité

Par risques d'illiquidité, on entend les risques associés au fait que la Société ne serait pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment où elles deviennent exigibles ou qu'elle ne pourrait le faire qu'à un coût excessif. La Société gère ce risque en maintenant des prévisions détaillées de la trésorerie, ainsi que des plans stratégiques et d'exploitation à long terme. La gestion de la trésorerie consolidée exige un suivi constant des encaissements et des déboursés, réalisé par la prévision détaillée de la situation de trésorerie consolidée de la Société, permettant d'assurer une utilisation adéquate et efficiente de sa trésorerie. La disposition suffisante de trésorerie est évaluée à la lumière des besoins saisonniers et des échéances de la dette. Pour la Société, il ne reste aucune capacité d'emprunt en vertu de sa



facilité de crédit renouvelable. La Société est toujours à l'affût d'occasions de financement qui lui permettraient d'optimiser sa structure financière et de maintenir la souplesse financière appropriée.

Les échéances contractuelles sur les passifs financiers sont les suivantes au 31 mars 2009 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés:						
Comptes créditeurs et charges à payer	53 535	53 535	53 535	-	-	-
Facilité de crédit renouvelable	96 000	105 681	6 454	99 227	-	-
Emprunt à terme B	250 900	327 804	24 573	49 145	254 086	-
Débitures convertibles	59 514	80 649	4 697	9 393	66 559	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	417	450	258	192	-	-
	460 366	568 119	89 517	157 957	320 645	-

b) Gestion des risques associés aux devises étrangères

La Société est exposée à des risques de marché imputables aux fluctuations des taux de change, principalement aux fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport aux autres monnaies comme le dollar canadien, l'euro, la livre sterling, le peso mexicain et le dollar australien. Notre politique consiste à stabiliser le bénéfice en limitant notre exposition aux fluctuations du change, principalement grâce à l'utilisation de contrats de change à terme. L'approche de gestion du risque de la Société consiste à mettre en place des mécanismes de couverture pour une période maximale de 24 mois. Sa politique de couverture interdit catégoriquement les opérations de change spéculatives et non autorisées. En matière de contrat de change à terme, la Société traite uniquement avec des institutions financières bien établies.

Le tableau suivant illustre la sensibilité des résultats de la Société à une hausse de 10 % du dollar canadien, de l'euro, de la livre sterling et du peso mexicain, que la direction croit être raisonnablement réalisable, sur les résultats libellés en dollars américains. L'analyse de sensibilité tient compte des éléments monétaires libellés en monnaies étrangères et ajuste leur conversion en fin de période pour tenir compte d'une modification de 10 % des taux de change des monnaies étrangères.

Monnaie	Incidence sur les résultats
(en milliers de dollars US)	\$
Dollar canadien	(4 875)
Euro	719
Livre sterling	286
Peso mexicain	293

Au 31 mars 2009, la Société n'avait aucun engagement au titre des contrats de change.

c) Prix des matières premières

La principale matière première, la résine plastique, est assujettie à la volatilité du prix du pétrole brut. La Société ne conclut pas d'opération de couverture pour contrer les fluctuations défavorables du prix. De plus, la capacité de production limitée des fournisseurs et une forte demande ont exercé une pression à la hausse sur le prix de la résine, et il n'y a aucune garantie que cette pression diminuera. Bien que la Société a réussi à répercuter une partie de cette hausse du prix de la résine aux clients, il n'existe aucune garantie qu'elle pourra continuer de le faire, surtout si le prix de la résine augmente substantiellement ou que les hausses de prix se maintiennent au cours d'une longue période. Les prix des autres matières premières peuvent également fluctuer. Les fluctuations défavorables du prix des marchandises pourraient donc compromettre de façon importante la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Une hausse de 10 % du prix de la résine de plastique aurait eu une incidence défavorable de 0,3 M\$ sur la marge brute pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2009 (incidence défavorable de 0,5 M\$ en 2008).



d) Swaps de taux d'intérêt

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt afin de convertir certaines dettes à long terme assorties d'un taux d'intérêt variable en dettes à taux d'intérêt fixe, dans le but d'obtenir une répartition appropriée de la dette à taux fixe et de la dette à taux variable. Les swaps de taux d'intérêt impliquent un échange périodique de paiements, sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont établis, et ils sont constatés sous forme d'ajustement de la charge d'intérêts sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant à payer aux contreparties, ou à recevoir d'elles, est inscrit sous forme d'ajustement des intérêts courus.

Aux 31 mars 2009 et 2008, des swaps de taux d'intérêt sur un notionnel de 150,0 M\$ à un taux fixe de 4,66325 % conclus avec des tiers et échéant en juillet 2012, étaient en vigueur, et la juste valeur de ces swaps correspondait à une perte de 11,1 M\$ (perte de 10,0 M\$ en 2008).

Vers la fin du premier trimestre de 2008, la Société a signé le cinquième amendement à l'Entente de crédit. Le cinquième amendement établit le TIOL comme taux d'intérêt variable plancher, rendant inefficace la relation de couverture des swaps de taux d'intérêt de la Société. La Société amortit la perte sur la période restante de la dette à long terme, liée à la perte sur dérivés de 10,0 M\$ constatée lorsque la comptabilité de couverture était à échéance. Au 31 mars 2009, la valeur nette de la perte sur dérivés représentait un solde de 7,7 M\$. De plus, toute variation future de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sera constatée aux résultats.

Les risques de la Société associés aux taux d'intérêt proviennent d'emprunts à long terme. Les emprunts émis à taux variables exposent la Société au risque des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. Les emprunts émis à taux fixe exposent la Société aux risques de la juste valeur des taux d'intérêt. Résultant de l'introduction du TIOL comme taux plancher du cinquième amendement de l'Entente de crédit, 88,6 % (51,6 % en 2008) de la dette à long terme de la Société est à taux variables.

Au 31 mars 2009, toutes autres variables demeurant inchangées, une modification de 1 % du TIOL aurait eu une incidence favorable de 0,1 M\$ (incidence défavorable de 0,4 M\$ en 2008).

e) Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en une perte imprévue survenant lorsqu'un client ou une tierce partie à un instrument financier fait défaut à ses obligations contractuelles. La Société réduit ses risques associés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux dépôts auprès de banques et institutions financières en traitant avec des institutions financières solvables.

Les débiteurs de la Société sont composés de factures envoyées à des clients, moins les provisions associées aux programmes de rabais et incitatifs offerts aux clients. Ce risque est réduit par l'analyse de la situation financière de ses clients et par la révision régulière de leurs limites de crédit, ainsi qu'en prenant des mesures d'atténuation du risque de perte par l'obtention d'une assurance crédit. De plus, la Société croit qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit en raison de la diversité géographique de ses clients et des procédures associées à la gestion de ses risques commerciaux.

Principales conventions comptables et utilisation d'estimations

Périmètre de consolidation et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des affaires, et conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ils sont présentés en dollars américains (monnaie fonctionnelle).

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive à compter de la date d'acquisition de ces filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les principales conventions comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice 2008, dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2008 ainsi qu'à la note 3 aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009. La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. De par leur nature, ces jugements comportent un degré inhérent d'incertitudes et sont fondés sur les résultats passés, les tendances dans le secteur et les renseignements disponibles auprès de sources externes. La direction révisé régulièrement ces estimations. Bien que les estimations comptables critiques de la Société n'aient pas considérablement changées par rapport aux estimations divulguées dans son rapport de gestion annuel



de l'exercice 2008, il est possible que ces estimations soient assujetties à des changements substantiels ou que de nouvelles estimations soient requises, étant donné la conjoncture économique actuelle.

Incidence des prises de position en comptabilité adoptées

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a publié le nouveau chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3540, « Frais de recherche et de développement ». Ce nouveau chapitre 3064 est conforme aux dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 38, « Actifs incorporels » en ce qui a trait aux dispositions relatives à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne. L'adoption de ce chapitre au 1^{er} janvier 2009 n'a pas eu d'incidence sur le classement et l'évaluation des états financiers de la Société.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) a publié un nouvel abrégé sur l'évaluation des instruments financiers (« CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers* ») (« l'Abrégé »). Il existe des divergences de pratiques à l'effet que le risque propre à l'entité et le risque de crédit des contreparties doivent être pris en compte dans l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. Par consensus, le comité a décidé que ces risques doivent être pris en compte dans l'évaluation de tous les actifs et passifs financiers. L'Abrégé doit être appliqué rétrospectivement sans retraitement des chiffres des exercices précédents à tous les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des exercices clos à compter de la date de publication de l'Abrégé. La Société a appliqué le nouvel Abrégé au début du présent exercice. Le déficit au début a été reclassé de 3,1 M\$ (montant brut de 4,7 M\$, duquel ont été déduits des impôts sur les bénéfices de 1,6 M\$).

Incidence des prises de position en comptabilité non encore adoptées

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises » qui remplace le chapitre 1581 qui porte le même nom. Ce chapitre constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3 (Révisée), « Regroupements d'entreprises ». Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Cette norme peut être adoptée avant cette date.

États financiers consolidés

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participation sans contrôle » qui collectivement remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Ce nouveau chapitre définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27 (révisée), « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette norme peut être adoptée avant cette date en début d'exercice.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront commencer à appliquer les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») dans la présentation de leurs états financiers pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 ou avant. Les premiers états financiers de la Société établis selon les IFRS se rapporteront aux périodes intermédiaires et annuelles ouvertes après le 1^{er} janvier 2011 et ils comprendront le reclassement des chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

La Société évalue l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.



Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2009, la Société n'a apporté aucune modification importante à ses mécanismes de contrôle interne, ni décidé d'aucune mesure correctrice de ces mécanismes ou d'autres facteurs qui puisse notablement les modifier. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société examinent périodiquement l'efficacité des mécanismes de contrôle et des procédures de divulgation de l'information et en font une évaluation chaque trimestre. En date de fin du premier trimestre, le constat du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société était que les contrôles et procédures en place sont efficaces.

Implantation des normes internationales d'information financière (IFRS)

La Société procède actuellement à l'évaluation de l'effet potentiel de l'adoption des IFRS sur ces états financiers, étant donné que le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les IFRS remplaceront les normes et interprétations actuellement en vigueur au Canada sous forme des principes comptables généralement reconnus du Canada pour les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. L'adoption des IFRS aura une incidence sur les états financiers consolidés de la Société ainsi que sur un grand nombre de ses mesures du rendement interne et de l'exploitation pour l'exercice 2012. La Société a nommé une équipe dont le mandat est de réaliser un diagnostic comptable de haut niveau et de cerner les différences entre les IFRS et les principes et procédures comptables actuellement en vigueur chez MEGA Brands. La Société procède actuellement à l'évaluation des incidences de l'adoption de la norme IFRS 1, Première adoption des normes internationales d'information financière. La Société continuera de faire état de l'évolution de son programme de mise en application des IFRS.

Risques et incertitudes

La Société est exposée à de multiples risques commerciaux et incertitudes. Les risques et incertitudes susceptibles d'influer de façon importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société sont exposés sous la rubrique « Risques et incertitudes » de son rapport de gestion pour l'exercice 2008, et incorporés aux présentes par renvoi. Les changements survenus par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion de 2008 sont présentés ci-après.

Le 14 avril, la Société a été avisée par la *Consumer Products Safety Commission* des États-Unis (la « CPSC ») de son intention d'imposer une pénalité civile pour le manquement allégué de la Société à ses obligations de divulgation en vertu de la *US Consumer Protection Safety Act* à l'égard des incidents impliquant les jouets MAGNETIX de la Société assujettis au rappel volontaire de mars 2006. En avril 2009, la CPSC a publié dans le Registre fédéral un avis d'acceptation provisoire d'une entente de règlement entre le personnel de la Commission et la Société en cette matière, à l'effet que la Société avait accepté de payer une pénalité civile d'un montant de 1,1 M\$. Ce montant était déjà comptabilisé dans les états financiers annuels vérifiés de 2008. Les conditions de l'entente ne comprennent aucune admission de responsabilité de la part de la Société, ni de conclusion de la CPSC à l'effet que la Société n'aurait pas respecté les exigences de divulgation applicables. L'entente deviendra finale le 10 mai 2009, à la condition où la CPSC ne reçoive pas, avant cette date, d'objection écrite à l'encontre de celle-ci. Advenant qu'aucune objection n'ait été formulée avant le 10 mai 2009, la Commission devrait délivrer un avis d'acceptation finale de l'entente avec la Société le, ou vers le, 15 mai 2009.

Le 8 mai 2006, Lawrence, Jeffrey et Sidney Rosen (les « Rosen »), anciens actionnaires de MEGA Brands America, ont intenté une poursuite à la Société pour obtenir le paiement de certaines sommes dues aux termes de l'entente d'achat d'actions (« EAA ») intervenue entre eux et la Société le 15 juin 2005. La Société a présenté sa défense et des demandes reconventionnelles alléguant que les Rosen ont contrevenu à certaines conditions de l'EAA entre autres choses, et manqué à leurs obligations fiduciaires à l'égard de la Société. La Société a inscrit un montant à payer de 51,0 M\$ dans ses états financiers consolidés de 2005 au titre de la contrepartie conditionnelle en attendant l'établissement définitif du montant à payer, le cas échéant. Au 31 mars 2009, aucun paiement n'avait été effectué. La Société entend maintenir cette provision jusqu'à ce qu'un jugement soit prononcé. D'après l'évaluation effectuée par la direction, aucune contrepartie additionnelle n'est payable pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009. Le début de l'audition est prévu pour le 18 mai 2009.

Renseignements supplémentaires

Le présent rapport de gestion reflète la situation en date du 13 mai 2009. D'autres renseignements sur MEGA Brands, y compris sa notice annuelle, sont disponibles, sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.



États consolidés des résultats

(en milliers de dollars US, sauf les données par action)
(non vérifiés)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Chiffre d'affaires net (note 11)	43 533	79 392
Coût des produits vendus (note 11)	31 990	51 589
Marge brute	11 543	27 803
Frais de marketing et de publicité	2 138	3 951
Frais de recherche et de développement	3 019	4 550
Autres frais de vente, de distribution et d'administration	18 250	27 558
Frais de litige (note 16)	1 256	1 142
Perte de change	1 245	1 355
Perte d'exploitation	(14 365)	(10 753)
Charge d'intérêts et autres charges		
Intérêts sur la dette à long terme	9 984	5 271
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	1 583	-
Amortissement des frais de financement reportés	306	940
Autres intérêts	(40)	190
	11 833	6 401
Perte avant impôts sur les bénéfices	(26 198)	(17 154)
Impôts sur les bénéfices (notes 3 et 6)		
Exigibles	433	921
Futurs	(713)	(8 427)
	(280)	(7 506)
Perte nette	(25 918)	(9 648)
Résultat par action (note 12)		
De base et dilué ¹⁾	(0,71)	(0,26)



États consolidés du déficit

(en milliers de dollars US)
(non vérifiés)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Déficit au début de la période	(543 161)	(84 500)
Incidence de l'abrégé des délibérations de l'ICCA "CPN-173", <i>Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers (note 3)</i>		
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	4 722	-
Impôts sur les bénéfices	(1 606)	-
	3 116	-
Déficit redressé au début de la période	(540 045)	(84 500)
Perte nette	(25 918)	(9 648)
Déficit à la fin de la période	(565 963)	(94 148)

États consolidés du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

(en milliers de dollars US)
(non vérifiés)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Perte nette de la période	(25 918)	(9 648)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices		
Bénéfice (perte) sur dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	356	(3 908)
Résultat étendu de la période	(25 562)	(13 556)
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de la période		
Produits bruts	(8 246)	(3 659)
Impôts sur les bénéfices	3 141	1 394
	(5 105)	(2 265)
Autres éléments du résultat étendu		
Variation nette des pertes sur les éléments de couverture de la trésorerie	-	(6 313)
Reclassement de la perte	575	-
Impôts sur les bénéfices	(219)	2 405
	356	(3 908)
Solde à la fin de la période		
Produits bruts	(7 671)	(9 972)
Impôts sur les bénéfices	2 922	3 799
Solde à la fin de la période	(4 749)	(6 173)



Bilans consolidés

(en milliers de dollars US)

	31 mars 2009	31 décembre 2008	31 mars 2008
	(non vérifiés) \$	(vérifiés) \$	(non vérifiés) \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 118	49 427	4 073
Comptes débiteurs	58 539	104 620	101 047
Stocks	64 133	65 220	97 722
Impôts sur les bénéfices	5 973	7 149	6 470
Impôts futurs (notes 3 et 6)	3 590	5 291	4 983
Charges payées d'avance	12 713	12 857	18 118
	193 066	244 564	232 413
Immobilisations corporelles	30 500	31 726	44 329
Actifs incorporels	24 776	24 942	74 440
Écarts d'acquisition (note 13)	30 900	30 000	298 938
Impôts futurs (note 6)	1 866	1 931	45 096
	281 108	333 163	695 216
Passif			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer	53 535	76 532	82 167
Contrepartie additionnelle à payer au titre d'un regroupement d'entreprises (notes 13 et 16)	54 775	54 775	54 775
Instruments financiers dérivés	-	-	2 052
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 672	3 273	6 492
	109 982	134 580	145 486
Dette à long terme (note 4)	386 649	387 702	299 295
Instruments financiers dérivés	11 113	14 828	10 522
Impôts futurs (note 6)	16 254	16 497	30 999
	523 998	553 607	486 302
Capitaux propres			
Capital-actions (note 5)	308 678	308 678	308 677
Surplus d'apport	558	558	558
Composante de capitaux propres des débentures convertibles	18 586	18 586	-
Déficit (note 3)	(565 963)	(543 161)	(94 148)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(4 749)	(5 105)	(6 173)
	(242 890)	(220 444)	208 914
	281 108	333 163	695 216



États consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars US)

(non vérifiés)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(25 918)	(9 648)
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 178	3 607
Amortissement des actifs incorporels	166	166
Régimes de rémunération à base d'actions	3	(429)
Impôts futurs	(713)	(8 427)
Intérêts à payer sur les débentures convertibles	596	-
Amortissement des frais de financement reportés	306	940
Amortissement de la perte non matérialisée sur les instruments financiers dérivés liés aux swaps de taux d'intérêts	575	-
Perte sur swaps d'instruments financiers dérivés	1 008	-
Perte (gain) de change	(382)	645
	(21 181)	(13 146)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	25 068	(30 169)
	3 887	(43 315)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement sur la dette à long terme	(2 345)	(2 353)
Variation de la facilité de crédit renouvelable	-	48 500
Frais de financement reportés	-	(2 666)
Émission d'actions	-	76
	(2 345)	43 557
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Regroupement d'entreprises	(900)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 951)	(4 674)
	(2 851)	(4 674)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 309)	(4 432)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	49 427	8 505
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	48 118	4 073
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Frais d'intérêts payés	10 665	5 693
Impôts sur les bénéfices recouvrés	(870)	(310)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Contreparties additionnelles à payer au titre d'un regroupement d'entreprises	-	622



Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars US, à l'exception des données par action)

(non vérifiés)

1. Règles de présentation, risques liés à l'illiquidité et aux clauses restrictives, et nature des activités

Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, monnaie fonctionnelle de la Société, et ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Cela exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux PCGR sur la même base que ceux suivis dans les états financiers consolidés datés du 31 décembre 2008, à l'exception des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-après. Cependant, les états financiers n'incluent pas toutes les informations à fournir selon les PCGR pour la présentation des états financiers annuels et doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés de fin d'exercice de la Société ainsi que des notes afférentes.

Risques liés à l'illiquidité et aux clauses restrictives

Au cours des dernières années, la Société a connu plusieurs défis opérationnels qui se sont traduits par une baisse du chiffre d'affaires et des marges brutes, plusieurs charges et radiations, ainsi que la publicité négative liée aux rappels des produits MAGNETIX et des baisses de ses cotes de crédit de la part des agences de notation de crédit. Au mois d'août 2008, à la suite d'une insuffisance de liquidités, la Société a signé un sixième amendement (le « sixième amendement ») à sa facilité de crédit datée du 26 juillet 2005 et clôturé une émission privée de débentures convertibles au montant de 75,0 M\$ CA.

À l'instar des autres sociétés de l'industrie des jouets, les défis auxquels la Société faisait face se sont amplifiés par l'arrivée soudaine d'une récession à l'échelle planétaire au quatrième trimestre de 2008. Cette récession a ébranlé la confiance des consommateurs dans tous les marchés clés de la Société pendant la période de pointe des ventes de jouets, ce qui a empêché le retour à la rentabilité prévu par la Société.

Bien que le déficit accumulé de la Société excède 560,0 M\$ et que les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation totalisent plus de 100,0 M\$ au cours des trois derniers exercices, la Société a terminé le trimestre avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 48,1 M\$ et un fonds de roulement de 83,0 M\$.

En vertu des conditions de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives quant aux ratios financiers. Préoccupée par sa capacité de rencontrer certains ratios financiers de fin d'exercice et en 2009, la Société a signé, le 1^{er} avril 2009, une entente de modification (le « septième amendement ») à l'entente de crédit datée du 26 juillet 2005 apportant certains changements additionnels aux conditions de ses facilités de crédit garanties de premier rang échéant en 2012. Ces modifications comprennent notamment la dispense de l'engagement à atteindre un BAIIA minimal cumulatif pour les trimestres terminés le 31 décembre 2008 et le 31 mars 2009. Le septième amendement prévoit également l'exigence d'atteinte d'un BAIIA minimal à la fin de chaque trimestre jusqu'au 31 décembre 2009, inclusivement, comme suit :

- › Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2009, 4,0 M\$;
- › Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2009, 24,0 M\$;
- › Pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2009, 37,0 M\$.

Au cours des périodes de douze mois se terminant le 31 mars 2010 et le 30 juin 2010, la Société doit atteindre un BAIIA minimal de 40,0 M\$. Les engagements financiers plus restrictifs prévus aux ententes de crédit existantes seront à nouveau en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2010. En outre, à partir d'avril 2009, la Société doit détenir des liquidités et des soldes de placements à court terme minimaux en fin de mois. Le septième amendement prévoit aussi une augmentation des intérêts payables sur les facilités de crédit aux termes de l'Entente de crédit.

Dans le respect de ces engagements, la Société a budgétisé une cible de BAIIA et de flux de trésorerie qu'elle devra atteindre. La direction croit que les budgets préparés pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2010 tiennent compte d'hypothèses raisonnables et qu'il est peu probable que les engagements financiers ne soient pas respectés au cours de cette période de douze mois. La concrétisation des résultats prévus exige cependant que la tendance à la baisse du chiffre d'affaires soit contenue, que les marges d'exploitation s'améliorent dans l'ensemble en comparaison de l'exercice précédent, que les échéanciers de fabrication des produits et de réalisation du chiffre d'affaires soient respectés, que les synergies associées à la mise en place du programme d'amélioration de la valeur de la Société se réalisent, que les prix des résines de plastique et des autres matières premières demeurent stables et que l'appui des fournisseurs de la Société et leur viabilité soient assurés.



En raison de la saisonnalité de ses activités, il est possible que la Société connaisse un manque de liquidités qui culminerait à la fin du troisième trimestre de 2009. La Société prévoit gérer cet enjeu principalement par une gestion renforcée du fonds de roulement. De plus, la Société a identifié des scénarios possibles qui pourraient permettre la monétisation certains actifs et a identifié certaines autres sources de financement potentielles.

Ainsi, la Société affronte plusieurs risques pouvant avoir des répercussions importantes sur ses résultats d'exploitation et ses liquidités à venir. Bien que la direction ait planifié le déroulement de ses activités et identifié d'autres possibilités d'atténuation des risques d'exploitation et d'illiquidité, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'elle sera en mesure, si cela s'avérait nécessaire, de réaliser toutes les occasions d'affaires qu'elle a identifiées, ou certaines d'entre elles, pour s'assurer de liquidités suffisantes, et particulièrement si les conditions ou les événements diffèrent des attentes de la direction, des prévisions budgétaires de 2009 et du premier trimestre de 2010 ou du déroulement prévu de ses actions. Conséquemment, il existe une incertitude considérable à l'effet que la Société disposera de liquidités suffisantes, ou qu'elle sera en mesure de respecter ses engagements financiers au cours de la période de douze mois se terminant le 31 mars 2010. La Société n'est pas en mesure de prévoir les effets, s'il en est, de ces incertitudes et de l'incidence possible des ajustements à la valeur comptable des actifs et du passif, qui pourraient être importants, si elle ne disposait pas de liquidités suffisantes ou ne rencontrait pas ses clauses restrictives.

Nature des activités

La Société conçoit, fabrique et commercialise une vaste gamme de jouets, de produits de papeterie et de jeux d'activités. La Société vend et distribue ses produits dans plus de 100 pays sous les marques MEGA BLOKS, ROSE ART, MAGNEXT et BOARD DUDES.

2. Principales conventions comptables

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs à la date des états financiers, ainsi que sur le montant du chiffre d'affaires et des charges constatés pour l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations les plus importantes de la direction portent sur l'évaluation des stocks, de la provision pour rabais et incitatifs accordés aux clients, des impôts futurs, des actifs incorporels, des écarts d'acquisition, des diverses provisions, de la responsabilité civile et des impôts sur les bénéfices.

Constatation des produits

Les produits sont constatés si i) une preuve convaincante d'un accord existe, ii) les marchandises ont été livrées aux clients et ceux-ci en ont pris possession et en ont assumé le risque de perte, iii) le recouvrement de la créance est probable, et iv) le prix de vente est déterminé ou déterminable. Les provisions pour rabais et incitatifs accordés aux clients ainsi que les provisions pour produits défectueux sont comptabilisées au moment où les produits correspondants sont constatés.

Rabais du fournisseur

La contrepartie en trésorerie reçue d'un fournisseur est réputée constituer une réduction du prix des produits ou des services du fournisseur et doit en conséquence être comptabilisée en réduction du coût des produits vendus et des stocks connexes à l'état consolidé des résultats et au bilan consolidé de la Société.

Autoassurance

La Société est autoassurée principalement à l'égard des produits MAGNETIX fabriqués avant le 1^{er} mai 2006 et à l'égard de certains incidents liés au produit le ou après le 1^{er} décembre 2006. Les provisions techniques au titre de cette autoassurance sont établies par la direction, qui se fonde sur les sinistres rapportés et sur une estimation des sinistres survenus mais non encore rapportés. Ces provisions ne sont pas actualisées.



Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises autres que le dollar américain (monnaies étrangères) et les actifs et les passifs monétaires des filiales étrangères intégrées sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires du bilan libellés en monnaies étrangères et les éléments non monétaires du bilan des filiales étrangères intégrées sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Le chiffre d'affaires et les charges liés aux opérations conclues en monnaies étrangères et ceux des filiales étrangères intégrées sont convertis en dollars américains aux taux moyens des périodes respectives. Les gains ou les pertes de change sont portés aux résultats consolidés. Tous les gains et pertes de change non réalisés sur des actifs et des passifs libellés en monnaies étrangères sont portés aux résultats de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change. Elle documente de manière formalisée, lorsque requis, toutes les relations entre les instruments dérivés et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques qui l'ont conduite à utiliser ces couvertures. Les instruments dérivés qui servent de couverture économique tout en n'étant pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées aux résultats. La Société n'utilise pas d'instrument dérivé à des fins de spéculation ou de transaction.

Lorsqu'elle utilise la comptabilité de couverture, la Société évalue de manière formalisée, dès la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Les gains et les pertes sur les contrats de change à terme qui ont été désignés comme efficaces aux fins de la comptabilité de couverture sont portés aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel les produits et les charges connexes sont comptabilisés. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, l'écart entre les intérêts prévus aux contrats de swap et les intérêts réels est porté à la charge d'intérêts connexe.

Les gains et les pertes sur les instruments dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont reportés, puis sont portés aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel l'opération couverte sous-jacente est comptabilisée, à moins qu'il devienne peu probable que la transaction anticipée se réalise. Dans ce cas, le montant reporté dans les autres éléments du résultat étendu est comptabilisé immédiatement à l'état consolidé des résultats. Si un élément couvert désigné est vendu, s'éteint ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, un gain ou une perte sur cet instrument dérivé est comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

Frais de financement reportés

La Société a choisi de comptabiliser les coûts de transaction liés à l'émission d'instruments financiers en réduction de la valeur comptable des instruments financiers connexes.

3. Incidence des prises de position en comptabilité adoptées

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a publié le nouveau chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3540, « Frais de recherche et de développement ». Ce nouveau chapitre 3064 est conforme aux dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 38, « Actifs incorporels » en ce qui a trait aux dispositions relatives à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne. L'adoption de ce chapitre au 1^{er} janvier 2009 n'a pas eu d'incidence sur le classement et l'évaluation des états financiers de la Société.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) a publié un nouvel abrégé sur l'évaluation des instruments financiers (« CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers* ») (« l'Abrégé »). Il existe des divergences de pratiques à l'effet que le risque propre à l'entité et le risque de crédit des contreparties doivent être pris en compte dans l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. Par consensus, le comité a décidé que ces risques doivent être pris en compte dans l'évaluation de tous les actifs et passifs financiers. L'Abrégé doit être appliqué rétrospectivement sans retraitement des chiffres des exercices précédents à tous les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des exercices clos à compter de la date de publication de l'Abrégé. La Société a appliqué le nouvel Abrégé au début du présent exercice. Le déficit au début a été reclassé de 3,1 M\$ (montant brut de 4,7 M\$, duquel ont été déduits des impôts sur les bénéfices de 1,6 M\$).



4. Dette à long terme

Le 1^{er} avril 2009, la Société a signé une entente de dispense et de modification (le « septième amendement ») à l'Entente de crédit, apportant certains changements aux conditions de ses facilités de crédit échéant en 2012. Ces modifications comprennent notamment la dispense du ratio de BAIIA minimal cumulatif pour les trimestres terminés le 31 décembre 2008 et le 31 mars 2009 et l'assouplissement du ratio de BAIIA minimal cumulatif à 4,0 M\$ pour le trimestre se terminant le 30 juin 2009, à 24,0 M\$ pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2009 et à 37,0 M\$ pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2009. Les clauses restrictives prévues aux ententes du sixième amendement de crédit seront à nouveau en vigueur après cette date. Le septième amendement prévoit aussi comme étant un événement de défaut toute variation négative de plus de 9,0 M\$ des liquidités et des soldes de placements à court terme de fin de mois. Il impose également à la Société de respecter certaines restrictions et obligations additionnelles, dont une limitation portant sur la vente de certains actifs. L'amendement diminue aussi la facilité de crédit renouvelable de la Société de 100,0 M\$ à 96,9 M\$. Finalement, le septième amendement comprend une augmentation des frais et des intérêts payables sur les facilités de crédit ainsi que d'autres frais payables selon certaines circonstances, en plus d'imposer à la Société certaines obligations de communication régulière de l'information.

La Société assure le suivi des clauses restrictives mensuellement et le conseil d'administration de la Société en fait de même sur une base trimestrielle. Outre les clauses restrictives associées aux facilités de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre contrainte externe relative à ses besoins en capitaux.

5. Capital-actions

Gestion du risqué lié au capital

Le capital se définit comme la dette à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les capitaux propres, le surplus d'apport, la composante de capitaux propres des débetures convertibles et le déficit.

Le tableau suivant résume certains renseignements sur la structure du capital de la Société à la fin de chaque période :

	31 mars 2009	31 décembre 2008	31 mars 2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(48 118)	(49 427)	(4 073)
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	388 321	390 975	305 787
	340 203	341 548	301 714
Capitaux propres (insuffisance) excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu	(240 817)	(215 339)	215 087
Capital total	99 386	126 209	516 801

Actions en circulation

Au 31 mars 2009, 36 612 202 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

6. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition utilisé pour établir la charge d'impôts pour les résultats trimestriels est établi à partir des taux effectifs estimatifs de chaque entité du groupe. Le taux d'imposition effectif tient compte de la structure de la Société en matière d'imposition ainsi qu'à la structure de financement mise en place dans le cadre de l'acquisition du groupe *MEGA Brands America*.

Les actifs d'impôts futurs sont présentés après déduction d'une provision pour moins-value de 166,9 M\$ au 31 mars 2009 (164,0 M\$ au 31 décembre 2008).

7. Régimes de rémunération à base d'actions

La Société compte deux régimes de rémunération à base d'actions en vertu desquels des options peuvent être attribuées à des dirigeants et à d'autres employés clés de la Société et de ses filiales en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Société.

Au 31 mars 2009, un total de 4 892 064 actions ordinaires demeuraient autorisées en vue d'être émises dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions de la Société. Les options peuvent être exercées pendant une période maximale de dix ans après la date d'attribution. Le droit d'exercer les options s'acquiert sur une période de trois ans d'emploi continu. Toutefois, en cas de changement de contrôle de la Société, les options peuvent être exercées immédiatement. Le nombre d'options est ajusté proportionnellement en fonction des dividendes en actions et des fractionnements d'actions touchant les actions ordinaires de la Société.



Le tableau ci-dessous présente un résumé des options d'achat d'actions en cours pour les trimestres terminés les 31 mars en vertu des régimes de rémunération à base d'actions de la Société :

	2009		2008	
(en dollars canadiens)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Options en cours au début de la période	2 542 512	9,00	2 583 468	9,02
Attribuées	-	-	-	-
Exercées	-	-	(19 351)	3,85
Éteintes	(94 567)	6,39	(100)	3,85
Options en cours à la fin de la période	2 447 945	9,10	2 564 017	9,06
Options pouvant être exercées à la fin de la période	2 447 945	9,10	2 564 017	9,06

La Société comptabilise toutes les rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, les attributions d'options sont mesurées à la juste valeur à la date de l'attribution. Elles sont ensuite passées en charge et créditées au surplus d'apport sur la période de leur acquisition. Une fois les droits sur les options exercés, ce crédit est reclassé dans le capital-actions.

8. Régime d'unités d'actions

Le régime d'unités d'actions de la Société, entré en vigueur le 24 février 2005, permet au conseil d'administration d'accorder des primes sous forme d'unités d'actions qui sont en fonction du nombre d'années de service et du rendement et qui deviennent acquises au bout de trois ans. Le régime ne crée aucune dilution, et les attributions sont réglées soit en actions, acquises sur le marché secondaire, ou en trésorerie, au gré de la Société.

Le tableau ci-après présente un résumé des unités d'actions en cours aux 31 mars 2009 et 2008 en vertu du régime d'unités d'actions de la Société :

	2009	2008
Unités en cours au début de la période	711 571	486 569
Attribuées	-	-
Réglées	-	-
Éteintes	-	-
Unités en cours à la fin de la période	711 571	486 569
Charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions	\$ (0,10)	\$ (0,60)
Solde cumulé	\$ 0,10	\$ 0,50

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, aucune unité n'a été attribuée.

9. Régime d'unités d'actions différées

Le 29 mars 2007, la Société a adopté le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs indépendants (le « régime d'unités d'actions différées »). Le régime d'unités d'actions différées vise à faire correspondre les intérêts de ces administrateurs à ceux des actionnaires de la Société. Le régime d'unités d'actions différées est entré en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2007.

Aux termes du régime d'unités d'actions différées, chaque administrateur indépendant peut recevoir, sous forme régime d'unités d'actions différées, jusqu'à 100 % du montant de sa rémunération forfaitaire annuelle. Ce montant lui est versé trimestriellement. Aux termes du régime d'unités d'actions différées, en date du dernier jour de chacun des trimestres d'un exercice financier de Société, la Société crédite à l'administrateur indépendant un nombre d'unités d'actions différées établi selon le montant de la rémunération différée payable à cet administrateur pour le trimestre en question, divisé par la valeur d'une unité d'action différée, qui est le cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pendant les trois jours de bourse précédant le dernier jour de chacun des trimestres d'un exercice financier de la Société. Nonobstant le choix fait par un administrateur, si celui-ci ne se conforme pas à la Politique en matière d'actionnariat le jour où lui sont créditées les unités d'actions différées, 50 % de sa rémunération forfaitaire annuelle de base (ou tout autre montant inférieur permettant à l'administrateur de se conformer à la Politique en matière d'actionnariat) lui sera versé sous forme d'unités d'actions différées. Les unités d'actions différées attribuées aux termes du régime d'unités d'actions différées seront rachetables et leur valeur ne sera payable qu'une fois que l'administrateur de la Société aura cessé d'agir à ce titre.



Le tableau suivant présente une information sommaire du régime d'unités d'actions différées pour les trimestres terminés les 31 mars, en vertu de ce régime de la Société :

	2009	2008
Unités en cours au début de la période	265 617	24 993
Attribuées	114 577	14 427
Levées	-	-
Éteintes	-	-
Unités en cours à la fin de la période	380 194	39 420

La charge totale de rémunération liée au régime d'unités d'actions différées s'est élevée à 0,1 M\$ en 2009 et 2008.

10. Instruments financiers

Déclarations relatives à la gestion des risques

La Société est exposée à des risques d'importance diverse qui pourraient affecter sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques de croissance. Le processus de gestion des risques de la Société a pour principal objectif d'assurer que les risques soient correctement identifiés et que l'apport en capital soit adéquat à l'égard de ces risques. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous.

a) Risque d'illiquidité (note 1)

Par risques d'illiquidité, on entend les risques associés au fait que la Société ne serait pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment où elles deviennent exigibles ou qu'elle ne pourrait le faire qu'à un coût excessif. La Société gère ce risque en maintenant des prévisions détaillées de la trésorerie, ainsi que des plans stratégiques et d'exploitation à long terme. La gestion de la trésorerie consolidée exige un suivi constant des encaissements et des déboursés, réalisé par la prévision détaillée de la situation de trésorerie consolidée de la Société, permettant d'assurer une utilisation adéquate et efficiente de sa trésorerie. La disposition suffisante de trésorerie est évaluée à la lumière des besoins saisonniers et des échéances de la dette. Pour la Société, il ne reste aucune capacité d'emprunt en vertu de sa facilité de crédit renouvelable. La Société est toujours à l'affût d'occasions de financement qui lui permettraient d'optimiser sa structure financière et de maintenir la souplesse financière appropriée.

Les échéances contractuelles sur les passifs financiers sont les suivantes au 31 mars 2009 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés:						
Comptes créditeurs et charges à payer	53 535	53 535	53 535	-	-	-
Facilité de crédit renouvelable	96 000	105 681	6 454	99 227	-	-
Emprunt à terme B	250 900	327 804	24 573	49 145	254 086	-
Débentures convertibles	59 514	80 649	4 697	9 393	66 559	-
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	417	450	258	192	-	-
Swap de taux d'intérêt	11 113	25 423	4 089	8 177	13 157	-
	471 479	593 542	93 606	166 134	333 802	-

b) Gestion des risques associés aux devises étrangères

La Société est exposée à des risques de marché imputables aux fluctuations des taux de change, principalement aux fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport aux autres monnaies comme le dollar canadien, l'euro, la livre sterling, le peso mexicain et le dollar australien. Notre politique consiste à stabiliser le bénéfice en limitant notre exposition aux fluctuations du change, principalement grâce à l'utilisation de contrats de change à terme. L'approche de gestion du risque de la Société consiste à mettre en place des mécanismes de couverture pour une période maximale de 24 mois. Sa politique de couverture interdit catégoriquement les opérations de change spéculatives et non autorisées. En matière de contrat de change à terme, la Société traite uniquement avec des institutions financières bien établies.

Le tableau suivant illustre la sensibilité des résultats de la Société à une hausse de 10 % du dollar canadien, de l'euro, de la livre sterling et du peso mexicain, que la direction croit être raisonnablement réalisable, sur les résultats libellés en dollars américains. L'analyse de sensibilité tient compte des éléments monétaires libellés en monnaies étrangères et



ajuste leur conversion en fin de période pour tenir compte d'une modification de 10 % des taux de change des monnaies étrangères.

Monnaie	Incidence sur les résultats
(en milliers de dollars US)	\$
Dollar canadien	(4 875)
Euro	719
Livre sterling	286
Peso mexicain	293

Au 31 mars 2009, la Société n'avait aucun engagement au titre des contrats de change.

c) Prix des matières premières

La principale matière première, la résine plastique, est assujettie à la volatilité du prix du pétrole brut. La Société ne conclut pas d'opération de couverture pour contrer les fluctuations défavorables du prix. De plus, la capacité de production limitée des fournisseurs et une forte demande ont exercé une pression à la hausse sur le prix de la résine, et il n'y a aucune garantie que cette pression diminuera. Bien que la Société a réussi à répercuter une partie de cette hausse du prix de la résine aux clients, il n'existe aucune garantie qu'elle pourra continuer de le faire, surtout si le prix de la résine augmente substantiellement ou que les hausses de prix se maintiennent au cours d'une longue période. Les prix des autres matières premières peuvent également fluctuer. Les fluctuations défavorables du prix des marchandises pourraient donc compromettre de façon importante la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Une hausse de 10 % du prix de la résine de plastique aurait eu une incidence défavorable de 0,3 M\$ sur la marge brute pour la période terminée le 31 mars 2009 (incidence défavorable de 0,5 M\$ en 2008).

d) Swaps de taux d'intérêt

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt afin de convertir certaines dettes à long terme assorties d'un taux d'intérêt variable en dettes à taux d'intérêt fixe, dans le but d'obtenir une répartition appropriée de la dette à taux fixe et de la dette à taux variable. Les swaps de taux d'intérêt impliquent un échange périodique de paiements, sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont établis, et ils sont constatés sous forme d'ajustement de la charge d'intérêts sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant à payer aux contreparties, ou à recevoir d'elles, est inscrit sous forme d'ajustement des intérêts courus.

Au 31 mars 2009 et 2008, des swaps de taux d'intérêt sur un notionnel de 150,0 M\$ à un taux fixe de 4,66325 % conclus avec des tiers et échéant en juillet 2012, étaient en vigueur, et la juste valeur de ces swaps correspondait à une perte de 11,1 M\$ (perte de 10,0 M\$ en 2008).

Vers la fin du premier trimestre de 2008, la Société a signé le cinquième amendement à l'Entente de crédit. Le cinquième amendement établit le TIOL comme taux d'intérêt variable plancher, rendant inefficace la relation de couverture des swaps de taux d'intérêt de la Société. La Société amortit la perte sur la période restante de la dette à long terme, liée à la perte sur dérivés de 10,0 M\$ constatée lorsque la comptabilité de couverture était à échéance. Au 31 mars 2009, la valeur nette de la perte sur dérivés représentait un solde de 7,7 M\$. De plus, toute variation future de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sera constatée aux résultats.

Les risques de la Société associés aux taux d'intérêt proviennent d'emprunts à long terme. Les emprunts émis à taux variables exposent la Société au risque des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. Les emprunts émis à taux fixe exposent la Société aux risques de la juste valeur des taux d'intérêt. Résultant de l'introduction du TIOL comme taux plancher du cinquième amendement de l'Entente de crédit, 88,6 % (51,6 % en 2008) de la dette à long terme de la Société est à taux variables.

Au 31 mars 2009, toutes autres variables demeurant inchangées, une modification de 1 % du TIOL aurait eu une incidence favorable de 0,1 M\$ (incidence défavorable de 0,4 M\$ en 2008).



e) Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en une perte imprévue survenant lorsqu'un client ou une tierce partie à un instrument financier fait défaut à ses obligations contractuelles. La Société réduit ses risques associés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux dépôts auprès de banques et institutions financières en traitant avec des institutions financières solvables.

Les débiteurs de la Société sont composés de factures envoyées à des clients, moins les provisions associées aux programmes de rabais et incitatifs offerts aux clients. Ce risque est réduit par l'analyse de la situation financière de ses clients et par la révision régulière de leurs limites de crédit, ainsi qu'en prenant des mesures d'atténuation du risque de perte par l'obtention d'une assurance crédit. De plus, la Société croit qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit en raison de la diversité géographique de ses clients et des procédures associées à la gestion de ses risques commerciaux.

11. Rappel volontaire de produits et autres charges

À la suite de l'annonce conjointe du 17 mars 2008 avec la *Consumer Products Safety Commission* (la « CPSC »), la Société a enregistré des charges de 5,9 M\$ au premier trimestre de 2008 relatives à la campagne de rappel élargie de la gamme de produits *MAGNETIX* (*MAGTASTIK* et *MAGNAMAN*).

12. Résultat par action

Les calculs du résultat de base et du résultat dilué par action sont présentés dans le tableau suivant :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
Numérateur pour le calcul du résultat de base par action ordinaire :		
Perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	\$ (25 918)	\$ (9 648)
Dénominateur pour le calcul du résultat de base par action ordinaire :		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	36 612 202	36 594 760
Résultat de base et dilué par action	\$ (0,71)	\$ (0,26)

13. Regroupements d'entreprises

a) Rose Art Industries, Inc.

Le 26 juillet 2005, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions avec droit de vote de Rose Art Industries, Inc., de Warren Industries, Inc. et de leurs filiales (« MEGA Brands America »), dont le siège social est situé à Livingston, au New Jersey. MEGA Brands America fabrique et commercialise des articles de dessin et de bricolage, des ensembles de jouets de construction magnétiques ainsi que des fournitures scolaires. L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

L'opération prévoyait un paiement conditionnel d'au plus 50 M\$ payable si le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») de MEGA Brands America dépassait 50,0 M\$ pour l'exercice 2005, sur la base de cinq fois le montant excédentaire. L'entente prévoyait également le paiement d'une contrepartie additionnelle équivalant à 50 % du montant en sus d'un BAIIA ajusté de 60,0 M\$, de 65,0 M\$ et de 70,0 M\$ pour 2005, 2006 et 2007, respectivement.

	2009	2008
	\$	\$
Coût d'acquisition conditionnel	51 000	51 000
Autres incitatifs	3 775	3 775
	54 775	54 775



b) The Board Dudes, Inc.

Le 24 janvier 2006, la Société a conclu, par l'entremise de sa filiale MEGA Brands America, une entente visant l'acquisition de la totalité des actions avec droit de vote de The Board Dudes, Inc. (« Board Dudes »), société fermée établie à Corona, en Californie. Board Dudes conçoit et distribue des tableaux blancs, des tableaux de liège, des tableaux de styromousse, des articles scolaires et des accessoires pour les casiers. Le prix d'achat de 17,0 M\$, sous réserve de certains ajustements conditionnels, a été financé au moyen des facilités de crédit existantes. Une contrepartie conditionnelle d'au plus 7,0 M\$ deviendra payable aux anciens dirigeants entre 2006 et 2009, selon l'atteinte de certains objectifs de rendement. Toute contrepartie additionnelle sera portée aux écarts d'acquisition.

En 2009, la Société a comptabilisé une contrepartie additionnelle de 0,9 M\$ (0,6 M\$ en 2008).

c) Dépréciation des écarts d'acquisition

La Société est en voie de compléter le calcul détaillé de la juste valeur de ces actifs incorporels non comptabilisés. Selon une évaluation préliminaire de la juste valeur estimée de ces actifs incorporels non comptabilisés associés au secteur des Jouets, la direction croit que la juste valeur résiduelle des écarts d'acquisition pourrait se situer entre 30,0 M\$ et 50,0 M\$ au 31 décembre 2008, et qu'elle serait entièrement attribuable à la gamme de produits Jouets. En conséquence, la direction a enregistré une charge de dépréciation globale préliminaire des écarts d'acquisition de 269,5 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. L'ajustement final découlant du test de dépréciation, s'il y a lieu, pourrait être différent de la provision décrite plus haut et, le cas échéant, cet ajustement devrait être comptabilisé au deuxième trimestre de 2009. Tout ajustement additionnel découlant du test de dépréciation résulterait en un ajustement hors trésorerie aux résultats consolidés.

14. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Comptes débiteurs	46 081	24 737
Stocks	1 087	(6 041)
Charges payées d'avance	144	1 532
Impôts sur les bénéfices	1 176	1 749
Comptes créditeurs et charges à payer	(23 000)	(53 996)
Écart de conversion lié aux éléments du fonds de roulement	(420)	1 850
	25 068	(30 169)

15. Nature saisonnière des activités

Par le passé, les deux derniers trimestres de l'exercice ont toujours présenté un niveau d'activités plus élevé et produit de meilleurs résultats que les deux premiers trimestres.

16. Éventualités

a) Le 8 mai 2006, Lawrence, Jeffrey et Sidney Rosen (les « Rosen »), anciens actionnaires de MEGA Brands America, ont intenté une poursuite contre la Société pour obtenir le paiement de certaines sommes dues aux termes de l'entente d'achat d'actions (l'« EAA ») intervenue entre eux et la Société le 26 juillet 2005. La Société a présenté sa défense et des demandes reconventionnelles alléguant que les Rosen ont contrevenu à certaines conditions de l'EAA entre autres choses, et manqué à leurs obligations fiduciaires à l'égard de la Société. La Société a inscrit un montant à payer de 51,0 M\$ dans ses états financiers consolidés de 2005 au titre de la contrepartie conditionnelle en attendant l'établissement définitif du montant à payer, le cas échéant. Au 31 mars 2009, aucun paiement n'avait été effectué. La Société entend maintenir cette provision jusqu'à ce qu'un jugement soit prononcé. D'après l'évaluation effectuée par la direction, aucune contrepartie additionnelle n'est payable pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009. Le début de l'audition est prévu pour le 18 mai 2009.

Le 17 novembre 2006, Lawrence et Jeffrey Rosen ont entamé contre la Société une procédure d'arbitrage en vue d'obtenir des dommages-intérêts indéterminés pour une prétendue violation de leurs contrats de travail respectifs par la Société. En mars 2008, la Société a réglé la procédure entamée par Lawrence Rosen. En avril 2009, des pourparlers, n'engageant aucune compensation monétaire par la Société, sont intervenus entre les parties à l'égard des procédures entamées par Jeffrey Rosen.



Le 10 septembre 2008, M. Larry Rosen a déposé une requête auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour obtenir la permission d'entamer des procédures, au nom de la Société, relativement à des allégations de délits d'initiés par certains dirigeants de MEGA Brands en 2005 et 2006. Un comité spécial indépendant du conseil d'administration de la Société a conclu qu'aucune action ne devait être entreprise en réponse à ces allégations. En se fondant sur le rapport de conseillers juridiques indépendants ayant réalisé une enquête complète et exhaustive des allégations de M. Rosen, la Société croit que cette requête n'a aucun fondement et elle entend la contester avec vigueur. La Société attend que M. Rosen dépose une déclaration sous serment à l'appui de sa requête avant d'élaborer sa défense.

- b) Au 13 mai 2009, la Société était défenderesse dans six poursuites relativement à la responsabilité du fait du produit. Depuis le 31 décembre 2008, la Société a été mise au courant d'un autre incident impliquant une personne qui a prétendument dû subir une intervention chirurgicale après l'ingestion de pièces contenant des aimants.
- c) Le 14 avril, la Société a été avisée par la *U.S. Consumer Products Safety Commission* (la « CPSC ») de son intention d'imposer une pénalité civile pour le manquement allégué de la Société à ses obligations de divulgation, dans un délai opportun, en vertu de la *US Consumer Protection Safety Act* à l'égard des incidents impliquant les jouets MAGNETIX de la Société assujettis au rappel volontaire de mars 2006. En avril 2009, la CPSC a publié dans le Registre fédéral un avis d'acceptation provisoire d'une entente de règlement entre le personnel de la Commission et de la Société en cette matière, à l'effet que la Société a accepté de payer une pénalité civile d'un montant de 1,1 M\$. Ce montant était déjà réservé dans les états financiers annuels vérifiés de 2008. Les conditions de l'entente ne comprennent aucune admission de responsabilité de la part de la Société, ni de conclusion de la CPSC à l'effet que la Société n'aurait pas respecté les exigences de divulgation applicables. L'entente deviendra finale le 10 mai 2009, à la condition où la CPSC ne reçoive pas, avant cette date, d'objection écrite à l'encontre de celle-ci. Advenant qu'aucune objection n'ait été formulée avant le 10 mai 2009, la Commission devrait délivrer un avis d'acceptation finale de l'entente avec la Société le, ou vers le 15 mai 2009.
- d) En août 2008, un recours collectif visant la Société a été déposé dans le District du New Jersey par un résident de la Californie au nom des personnes ayant acheté ou reçu en cadeau aux États-Unis des jouets magnétiques assujettis aux rappels de produits de la Société, annoncés en mars 2007, avril 2007 et mars 2008. Cette poursuite a été consolidée avec un deuxième recours collectif déposé à la même cour par un résident de la Floride contenant des allégations similaires. La Société croit avoir un potentiel de défense méritoire contre le recours cité plus haut et elle entend le contester avec vigueur.

16. Informations sectorielles

Description des secteurs

La Société exerce ses activités dans deux secteurs géographiques, soit le secteur Amérique du Nord et le secteur International. Les ventes et la commercialisation sont effectuées en étant réparties entre deux gammes de produits.

- a) La gamme des Jouets est englobée par les jouets de construction *MEGA BLOKS*, dans les catégories enfants d'âge préscolaire et Garçons de 5 ans et plus, les jouets de construction *MAGNEXT* pour enfants de 6 ans et plus, ainsi que les jeux de société et les casse-têtes *MEGA* pour la famille.
- b) La gamme des produits Papeterie et jeux d'activité se compose de matériel de dessin et de bricolage (crayons à dessiner, crayons de couleur, surligneurs et marqueurs), principalement vendu sous la marque *ROSE ART*; d'instruments pour écrire (stylos, portemines et crayons à mine), vendus principalement sous les marques *ROSE ART*, *SRX* et *USA GOLD*; de tableaux blancs et de tableaux de liège, de classeurs à compartiments et d'accessoires, vendus principalement sous la marque *BOARD DUDES*; ainsi que d'ensembles de bricolage et de jeux d'activité, sous les marques *ROSE ART* et *MEGA*.
- c) Les informations sectorielles se rapportant aux activités de *MEGA Brands* dans ses régions géographiques sont présentées ci-après en fonction des critères utilisés par la Société pour la gestion de ses activités. Le chiffre d'affaires net est ventilé en fonction de l'endroit où se trouve le client alors que les actifs à long terme le sont en fonction de leur propre emplacement :



Informations sectorielles	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Chiffre d'affaires net		
Jouets	23 447	47 242
Papeterie et jeux d'activités	20 086	32 150
	43 533	79 392

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
Perte d'exploitation		
Jouets	(10 246)	(9 315)
Papeterie et jeux d'activités	(4 119)	(1 438)
	(14 365)	(10 753)

Informations par secteur géographique	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Chiffre d'affaires net		
Amérique du Nord ¹⁾	32 059	52 092
International	11 474	27 300
	43 533	79 392

¹⁾ Inclut un chiffre d'affaires net de 3,3 M\$ pour 2009 (6,4 M\$ en 2008) réalisé au Canada.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Perte d'exploitation		
Amérique du Nord	(1 834)	(11 797)
International	(12 531)	1 044
	(14 365)	(10 753)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
Immobilisations corporelles, actifs incorporels et écarts d'acquisition		
Amérique du Nord ²⁾	66 660	342 317
International	19 516	75 389
	86 176	417 706

d) ²⁾ Inclut les immobilisations corporelles au Canada de 24,8 M\$ en 2009 (30,7 M\$ en 2008).

18. Chiffres correspondants

Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période courante.

